



CLUB D'UTILISATION ET D'EDUCATION CANIN DE PEYRUIS (CUECP)

Chemin du Bevon
04310 PEYRUIS

Madame, Monsieur,

Le Club Canin de Peyruis a le plaisir de vous inviter à son concours annuel RCI-FCI (CSAU, Brevet C1 – C2 – C3) qu'il organise le :

Samedi 8 et Dimanche 9 septembre 2018

Sur le terrain d'entraînement du club
Chemin du Bevon 04310 Peyruis

Le concours sera jugé par Mme Marie CLEMENT et par Mr Philippe CLEMENT.
Les hommes assistants seront Mr Mathieu FAVRE et Mr Sylvain PASTORELLI

Les engagements RCI sont prioritaires. Les FCI sont enregistrés dans la limite des places restantes disponibles et selon l'ordre de réception des engagements et de leur règlement.

Le montant de l'engagement est de 15 euros par épreuve (25€ pour CSAU+Brevet)

Un repas est prévu sur place pour 15€ par personne. Merci de bien vouloir réserver le nombre sur la feuille d'engagement et joindre le règlement.

Les engagements seront confirmés par mail ou à défaut par téléphone.

Les feuilles d'engagement et la réservation pour le repas de midi, accompagnées du règlement à l'ordre du « Club canin de Peyruis » devront parvenir au plus tard le 29 Aout
à :

MUCKLI Jean-Marie
Lot 8 les vergers Rte St Marcelin
04310 PEYRUIS
jean-marie.muckli@orange.fr

En espérant votre participation, recevez, Madame, Monsieur, nos amitiés cynophiles.

Le Président
Jean-Marie MUCKLI



Demande d'Engagement

Discipline :

R.C.I. Pistage FCI

Club organisateur :

Club canin de PEYRUIS

Date du concours :

8 ET 9 SEPTEMBRE 2018

Collez
votre étiquette
ICI

Nom et affixe du chien :

Race (ou type) :

Numéro de Carnet de Travail :

Nom et prénom du Conducteur :

Adresse :

Code postal :

Ville :

☎ :

mail

Club :

Région :

R.C.I.

CSAU

Certificat

1

2

3

FCI

FCI 1

FCI 2

FCI 3

A JOINDRE A VOTRE ENGAGEMENT :

- 3 étiquettes (2 sur leur support – 1 collée sur l'inscription),
- Le règlement de l'engagement,
- La photocopies du certificat de vaccination antirabique pour les chiens de 2^{ème} catégorie,
- Pour les CSAU, la photocopie du certificat de naissance (ou pedigree) pour les chiens inscrits au LOF ou la photocopie de la carte de tatouage pour les chiens non LOF (NB : pour le passage du CSAU, le carnet de travail est souhaitable).
- L'autorisation parentale pour les mineurs,
- Une enveloppe timbrée ou votre adresse email pour la confirmation de l'engagement.

Je déclare sincères et véritables les renseignements ci-dessus. J'exonère spécialement et entièrement le club organisateur de toute responsabilité du fait d'accidents (blessures, morsures, vols, maladies et dommages divers) survenus à mon chien ou causés par lui ou à moi-même de mon propre fait.

Signature du Président :

Signature du Conducteur :

Cachet du Club